|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/CEP/AC.13/2024/1 | |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | | Distr. générale  20 mars 2024  Français  Original : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des politiques de l’environnement

**Comité directeur pour l’éducation au service   
du développement durable de la Commission   
économique pour l’Europe**

**Dix-neuvième réunion**

Genève, 29-31 mai 2024

Point 1 de l’ordre du jour provisoire

**Ouverture de la réunion et adoption de l’ordre du jour**

Ordre du jour provisoire annoté de la dix-neuvième réunion

Qui s’ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 29 mai 2024, à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion et adoption de l’ordre du jour.

2. Ateliers de renforcement des capacités :

a) Suivi des ateliers de renforcement des capacités concernantl’établissement des rapports nationaux, notamment l’utilisation de la technique dite « des changements les plus significatifs » aux fins de l’évaluation, ainsi que toute autre question relative au modèle de rapport ;

b) Mise en œuvre du premier volet prioritaire (enseignement de qualité et éducation en vue du développement durable (EDD)) du cadre d’application de la Stratégie de la Commission économique pour l’Europe (CEE) pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030 ;

c) Mise en œuvre du deuxième volet prioritaire (approche paninstitutionnelle et EDD) du cadre d’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030 ;

d) Mise en œuvre du troisième volet prioritaire (éducation numérique, technologies de l’information et de la communication et EDD) du cadre d’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030 ;

e) Réunion de travail de la Plateforme Jeunesse pour l’éducation en vue du développement durable.

3. Application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable :

a) Progrès accomplis dans l’application de la Stratégie : point sur les dernières avancées (politiques, mesures, programmes, initiatives) au niveau national ;

b) Cadre régional de coopération pour le développement durable : résultats de l’édition 2024 du Forum régional pour le développement durable et de la manifestation parallèle organisée par le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE) en coopération avec l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Comité directeur pour l’éducation au service du développement durable dans le cadre du Forum.

4. Point sur les deux récents ateliers visant à renforcer la capacité des États membres à établir des rapports nationaux sur l’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable.

5. Point sur les travaux du Groupe spécial des indicateurs : version finale du projet de modèle de rapport sur l’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 et orientations relatives à l’utilisation d’indicateurs.

6. Lancement du prochain cycle de rapports obligatoires (2021-2025) dans le cadre de la Stratégie.

7. Examen des arrangements relatifs à la célébration, en 2025, du vingtième anniversaire de l’adoption de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable.

8. Cadre stratégique relatif à l’approche paninstitutionnelle et à l’EDD : Proposition finale d’activité au titre du plan de travail relative à la mise en œuvre du deuxième volet prioritaire (approche paninstitutionnelle et EDD).

9. Proposition finale relative à l’élaboration d’une boîte à outils concernant l’approche paninstitutionnelle et l’EDD.

10. Point sur la mise en œuvre du troisième volet prioritaire (éducation numérique, technologies de l’information et de la communication et EDD) du cadre d’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030.

11. Point sur la mise en œuvre du quatrième volet prioritaire (entrepreneuriat, emploi, innovation et éducation en vue du développement durable) du cadre d’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030 :

a) Résultats de l’atelier de renforcement des capacités concernant la mise en œuvre du quatrième volet prioritaire (entrepreneuriat, emploi, innovation et éducation en vue du développement durable) du cadre d’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030(Tbilissi, 30 et 31 octobre 2023) ;

b) Point sur l’organisation d’une deuxième activité  : conférence régionale sur la mise en œuvre du quatrième volet prioritaire (entrepreneuriat, emploi, innovation et éducation en vue du développement durable) du cadre d’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030 (Limassol, Chypre, 27 et 28 juin 2024).

12. Éducation en vue du développement durable et jeunesse :

a) Point sur les activités menées par la Plateforme Jeunesse pour l’éducation en vue du développement durable depuis la réunion précédente ;

b) Projet de plan d’activités de la Plateforme Jeunesse pour l’éducation en vue du développement durable pour 2025.

13. Activités récemment menées dans le cadre d’autres instances internationales pour promouvoir l’éducation en vue du développement durable.

14. Participation du Comité directeur aux manifestations à venir d’instances régionales et internationales.

15. Renforcement des synergies avec d’autres organisations et processus.

16. Point sur la publication prévue en 2024 de travaux sur l’éducation en vue du développement durable par des pays de la région de la CEE.

17. Situation du fonds d’affectation spéciale et ressources nécessaires.

18. Planification des documents officiels pour la vingtième réunion du Comité directeur, qui se tiendra en 2025.

19. Calendrier des réunions.

20. Questions diverses.

21. Clôture de la réunion.

II. Annotations

1. Ouverture de la réunion et adoption de l’ordre du jour

Date et heure : mercredi 29 mai, de 10 heures à 10 h 10

1. Le Comité directeur pour l’éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l’Europe (CEE) devrait adopter l’ordre du jour de sa dix‑neuvième réunion, tel qu’il figure dans le présent document. Le projet d’ordre du jour a été établi par le secrétariat en coopération avec la Présidente et le Bureau du Comité[[1]](#footnote-2).

Document(s) :

Ordre du jour provisoire annoté de la dix-neuvième réunion (ECE/CEP/AC.13/2024/1)

2. Ateliers de renforcement des capacités

Date et heure : mercredi 29 mai, de 10 h 10 à 18 heures

a) Suivi des ateliers de renforcement des capacités concernantl’établissement   
des rapports nationaux, notamment l’utilisation de la technique dite   
« des changements les plus significatifs » aux fins de l’évaluation,   
ainsi que toute autre question relative au modèle de rapport

Date et heure : mercredi 29 mai, de 10 h 10 à 11 h 30

2. Cet atelier de suivi portera sur les deux ateliers de renforcement des capacités tenus en ligne le 13 décembre 2023 et le 23 janvier 2024, et donnera aux participants l’occasion d’obtenir des éléments de réponse concernant des questions relatives au processus d’établissement des rapports nationaux ; il permettra en outre d’examiner une technique d’évaluation (dite « des changements les plus significatifs ») susceptible de contribuer à la prise de décision participative dans le cadre des travaux relatifs à certains aspects du modèle de rapport.

b) Mise en œuvre du premier volet prioritaire (enseignement de qualité et éducation   
en vue du développement durable (EDD)) du cadre d’application de la Stratégie   
de la Commission économique pour l’Europe (CEE) pour l’éducation en vue   
du développement durable de 2021 à 2030

Date et heure : mercredi 29 mai, de 11 h 30 à 13 heures

3. Les membres du Comité directeur auront l’occasion d’examiner les moyens de mettre en œuvre les activités prioritaires décrites dans le plan de travail relatif à l’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025. Les membres de la Plateforme Jeunesse pour l’éducation en vue du développement durable sont encouragés à se joindre à ces travaux, car les participants examineront comment ces activités prioritaires pourraient être menées par des apprenant(e)s ou des étudiant(e)s.

c) Mise en œuvre du deuxième volet prioritaire (approche paninstitutionnelle et EDD) du cadre d’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue   
du développement durable de 2021 à 2030

Date et heure : mercredi 29 mai, de 15 heures à 16 h 30

4. Les membres du Comité directeur auront l’occasion d’examiner un programme d’activités pour la mise en œuvre du deuxième volet prioritaire, fondé sur les activités décrites dans le plan de travail relatif à l’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025.

5. Les 50 premières minutes seront consacrées à un dialogue ouvert entre les participants concernant les changements nécessaires, les objectifs et les lignes d’action à formuler en tenant compte de la prochaine phase du cadre de mise en œuvre du volet prioritaire, qui porte sur la période 2025-2030.

6. Les 40 minutes suivantes seront consacrées à un débat entre les participants concernant l’exposé qui aura été fait sur la structure de la boîte à outils concernant l’approche paninstitutionnelle, l’accent étant mis sur les considérations les plus importantes pour l’équipe d’experts.

d) Mise en œuvre du troisième volet prioritaire (éducation numérique, technologies   
de l’information et de la communication et EDD) du cadre d’application   
de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable   
de 2021 à 2030

Date et heure : mercredi 29 mai, de 16 h 30 à 18 heures

7. Les membres du Comité directeur auront l’occasion d’examiner un programme d’activités pour la mise en œuvre du troisième volet prioritaire, fondé sur les activités décrites dans le plan de travail relatif à l’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025.

8. Dans le cadre de cet atelier, les participants prendront part à des activités pratiques qui nécessiteront l’utilisation de leurs appareils mobiles et de leurs ordinateurs portables. Ils apporteront leur contribution en réalisant des tâches pratiques et en formulant des recommandations à l’intention des intervenants qui contribueront au troisième volet prioritaire.

e) Réunion de travail de la Plateforme Jeunesse pour l’éducation en vue   
du développement durable

Date et heure : mercredi 29 mai (matin ou après-midi dans un autre lieu)

9. Les membres de la Plateforme Jeunesse pour l’éducation en vue du développement durableauront l’occasion d’examiner les activités du plan de travail de la Plateforme et d’en proposer d’autres, en veillant à ce qu’elles soient alignées sur les objectifs de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable. L’accent sera mis sur l’amélioration de la structure de la Plateforme Jeunesse, l’objectif étant de favoriser l’inclusion, la diversité et une communication efficace. En outre, les préparatifs de la réunion du Comité directeur seront examinés, l’accent étant mis en particulier sur la définition concrète de la perspective des jeunes.

3. Application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue   
du développement durable

a) Progrès accomplis dans l’application de la Stratégie : point sur les dernières avancées (politiques, mesures, programmes, initiatives) au niveau national

Date et heure : jeudi 30 mai, de 10 heures à 11 heures

10. Des informations seront fournies au Comité directeur concernant le lancement du cinquième cycle de rapports obligatoires,prévu pour juin 2024, juste après sa dix-neuvième réunion. Par conséquent, les pays ne recevront pas de questionnaire informel à remplir pour la dix-neuvième réunion.

11. Afin de faciliter le suivi des progrès réalisés dans l’application de la Stratégie, les pays seront invités à informer le Comité des principales activités et initiatives qu’ils ont menées depuis la dix-huitième réunion du Comité directeur (Genève, 25 et 26 mai 2023), en s’attachant en particulier à montrer la façon dont les stratégies nationales en matière d’éducation en vue du développement durable permettent de faire face aux faits nouveaux et aux obstacles dans la région, en tenant compte des quatre volets prioritaires du nouveau cadre d’application pour la période 2021-2030 (enseignement de qualité et EDD ; approche paninstitutionnelle et EDD ; éducation numérique, technologies de l’information et de la communication et EDD ; entrepreneuriat, emploi, innovation et EDD) ainsi que de la question transversale du rôle de la jeunesse dans l’EDD. Étant donné le peu de temps disponible, les interventions ne devront pas dépasser dix minutes.

b) Cadre régional de coopération pour le développement durable : résultats   
de l’édition 2024 du Forum régional pour le développement durable et de la manifestation parallèle organisée par le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE) en coopération avec l’Organisation des Nations Unies   
pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Comité directeur pour l’éducation au service du développement durable dans le cadre du Forum

Date et heure : jeudi 30 mai, de 11 heures à 11 h 15

12. Le Comité directeur sera informé des principaux résultats de l’édition 2024 du Forum régional pour le développement durable (Genève, 13 et 14 mars 2024) ainsi que des résultats de la manifestation parallèle sur le thème « Progression des six transitions : quel rôle pour les jeunes ? », organisée conjointement par Chypre, le PNUE, l’UNESCO, la CEE, le Réseau Environnement de Genève et Youth and Environment Europe, qui se tiendra le 11 mars 2024 dans le cadre du Forum régional pour le développement durable de la région de la CEE (document d’information no 1).

Document(s) :

Concept note and programme of the side event “Advancing the six transitions: What role for young people?” (document d’information no 1)

4. Point sur les deux récents ateliers visant à renforcer la capacité   
des États membres à établir des rapports nationaux sur l’application   
de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable

Date et heure : jeudi 30 mai, de 11 h 15 à midi

13. Le coordonnateur du groupe de soutien pour le suivi et l’évaluation de l’application de la Stratégie informera le Comité directeur des résultats des deux ateliers de renforcement des capacités tenus en ligne le 12 décembre 2023 et le 23 janvier 2024, ainsi que de l’atelier de suivi qui devrait se tenir le premier jour de la dix-neuvième réunion du Comité directeur (voir le point 2 a) de l’ordre du jour), ayant pour objet de faciliter l’établissement de rapports nationaux sur la mise en œuvre du nouveau cadre d’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable (2021-2030) articulé autour des quatre volets prioritaires.

14. Il sera également rappelé au Comité que tous les documents utilisés dans le cadre des deux premiers ateliers susmentionnés sont disponibles en ligne[[2]](#footnote-3).

5. Point sur les travaux du Groupe spécial des indicateurs : version finale du projet de modèle de rapport sur l’application de la Stratégie   
de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable   
de 2021 à 2025 et orientations relatives à l’utilisation d’indicateurs

Date et heure : jeudi 30 mai, de midi à 12 h 45

15. Le coordonnateur du Groupe spécial des indicateurs présentera au Comité directeur les résultats des travaux du Groupe spécial, notamment la version finale du projet de modèle révisé de rapport sur l’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025, et les orientations relatives à l’utilisation d’indicateurs énoncées dans les lignes directrices relatives à l’établissement des rapports sur l’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable. Ces deux documents ont été révisés sur la base des observations formulées au cours des deux ateliers de renforcement des capacités tenus en décembre 2023 et janvier 2024 (ECE/CEP/AC.13/2024/3) (voir le point 4 de l’ordre du jour).

16. Le Comité directeur sera invité à approuver la proposition de version finale du projet de modèle révisé pour les rapports (ECE/CEP/AC.13/2024/3), qui sera distribuée aux pays en vue de la soumission des rapports nationaux sur l’application.

Document(s) :

Modèle de rapport sur l’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 (ECE/CEP/AC.13/2024/3)

Lignes directrices relatives à l’établissement des rapports sur l’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable (ECE/CEP/AC.13/2024/6)

6. Lancement du prochain cycle de rapports obligatoires (2021-2025)   
dans le cadre de la Stratégie

Date et heure : jeudi 30 mai, de 12 h 45 à 13 heures

17. Le Comité directeur examina le calendrier et le processus d’établissement des rapports pour le cinquième cycle de rapports qui débutera en juin, juste après sa dix-neuvième réunion.

18. Des informations seront fournies au Comité directeur concernant le prochain rapport d’évaluation, qui aura la même structure que les rapports soumis précédemment dans le cadre des quatre premiers cycles de rapports obligatoires et qui sera établi sur la base de l’analyse des rapports d’évaluation nationaux communiqués.

19. Le Comité directeur débattra ensuite des possibilités de financement des travaux relatifs à l’établissement du rapport d’évaluation. Les États membres peuvent notamment mettre à disposition leurs compétences en tant que contributions en natureau fonds d’affectation spéciale pourla Stratégie, ou verser directement des contributions financières visant à faciliter le recrutement d’un expert et le financement de ses activités, sous réserve de l’approbation du Comité directeur.

Document(s) :

Modèle de rapport sur l’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 (ECE/CEP/AC.13/2024/3)

7. Examen des arrangements relatifs à la célébration, en 2025,   
du vingtième anniversaire de l’adoption de la Stratégie de la CEE   
pour l’éducation en vue du développement durable

Date et heure : jeudi 30 mai, de 15 heures à 15 h 30

20. Le Comité directeur sera invité à examiner les arrangements relatifs à une manifestation ayant pour objet de célébrer le vingtième anniversaire de l’adoption de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable. Cette manifestation devrait avoir lieu en même temps que la vingtième session du Comité directeur, prévue en 2025.

21. Les participants seront encouragés à proposer des idées créatives en vue de contribuer à l’organisation de cette manifestation commémorative, de faire en sorte qu’elle soit intéressante et mémorable et d’y associer les jeunes.

22. Les États membres auront l’occasion de faire part de leur souhait d’accueillir la réunion « anniversaire » du Comité directeur dans leurs pays respectifs.

8. Cadre stratégique relatif à l’approche paninstitutionnelle et à l’EDD  : Proposition finale d’activité au titre du plan de travail relative à la mise en œuvre du deuxième volet prioritaire (approche paninstitutionnelle   
et EDD)

Date et heure : jeudi 30 mai, de 15 h 30 à 16 heures

23. Le Comité directeur sera informé des résultats du processus d’élaboration du Cadre stratégique relatif à l’approche paninstitutionnelle et à l’EDD(ECE/CEP/AC.13/2024/4) ainsi que des prochaines étapes de l’exécution des activités prévues pour mettre en œuvre le deuxième volet prioritaire concernant l’approche paninstitutionnelle et l’EDD, tel que décrit dans le projet de plan de travail.

Document(s) :

Cadre stratégique relatif à l’approche paninstitutionnelle et à l’EDD − Proposition finale d’activité au titre du plan de travail relative à la mise en œuvre du deuxième volet prioritaire (approche paninstitutionnelle et EDD) (ECE/CEP/AC.13/2024/4)

9. Proposition finale relative à l’élaboration d’une boîte à outils concernant l’approche paninstitutionnelle et l’EDD

Date et heure : jeudi 30 mai, de 16 heures à 16 h 30

24. Le Comité directeur sera informé des progrès réalisés dans l’élaboration d’une boîte à outils concernant l’approche paninstitutionnelle et l’EDD (ECE/CEP/AC.13/2024/5).

Document(s) :

Proposition finale relative à l’élaboration d’une boîte à outils concernant l’approche paninstitutionnelle et l’EDD (ECE/CEP/AC.13/2024/5)

10. Point sur la mise en œuvre du troisième volet prioritaire (éducation numérique, technologies de l’information et de la communication   
et EDD) du cadre d’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030

Date et heure : jeudi 30 mai, de 16 h 30 à 17 h 30

25. Le Comité directeur sera informé des grandes lignes des mesures pratiques visant à exécuter les activités et à atteindre les résultats escomptés figurant dans le plan de travail concernant le troisième volet prioritaire (éducation numérique, technologies de l’information et de la communication et EDD) du cadre d’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030(document d’information no2).

26. Les pays ainsi que les autres membres et les observateurs auprès du Comité directeurseront invités à présenter leurs programmes ou leurs initiatives correspondant aux objectifs du troisième volet.

Document(s) :

Outline of practical steps for implementing the workplan activities/outputs on strand 3 on digital education, information and communications technology and education for sustainable development (document d’information no 2)

11. Point sur la mise en œuvre du quatrième volet prioritaire (entrepreneuriat, emploi, innovation et éducation en vue   
du développement durable) du cadre d’application   
de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue   
du développement durable de 2021 à 2030

a) Résultats de l’atelier de renforcement des capacités concernant la mise en œuvre   
du quatrième volet prioritaire (entrepreneuriat, emploi, innovation et éducation   
en vue du développement durable) du cadre d’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030 (Tbilissi,   
30 et 31 octobre 2023)

Date et heure : jeudi 30 mai, de 17 h 30 à 18 heures

27. Le Comité directeur sera informé des activités relatives à la promotion de l’EDD au niveau national. Le secrétariat, en collaboration avec le pays hôte (Géorgie), informera les participants des résultats de l’atelier, financé conjointement par la CEE et la Suisse, consacré au renforcement de la capacité de la Géorgie à mettre en œuvre le quatrième volet prioritaire (entrepreneuriat, emploi, innovation et éducation en vue du développement durable) du cadre d’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030 en tant qu’outil à l’appui de la transformation verte et de la résilience (Tbilissi, 30 et 31 octobre 2023).

b) Point sur l’organisation d’une deuxième activité : conférence régionale sur la mise   
en œuvre du quatrième volet prioritaire (entrepreneuriat, emploi, innovation   
et éducation en vue du développement durable) du cadre d’application   
de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement   
durable de 2021 à 2030 (Limassol, Chypre, 27 et 28 juin 2024)

Date et heure : vendredi 31 mai, de 10 heures à 11 heures

28. Le Comité directeur sera informé de l’organisation de la deuxième activité, à savoir une conférence régionale sur la mise en œuvre du quatrième volet prioritaire (entrepreneuriat, emploi, innovation et EDD) du cadre d’application de la Stratégie de la CEE pour l’EDD de 2021 à 2030 (Limassol, Chypre, 27 et 28 juin 2024)(document d’information no 3).

29. Les membres seront encouragés à informer leurs ministères respectifs de la tenue prochaine de la conférence et à faciliter la participation de leurs représentant(e)s. Chaque pays est invité à envoyer une délégation de quatre représentants au maximum, dont au moins un représentant de la jeunesse.

Document(s) :

Draft concept note for the regional conference to be organized on 27 and 28 June 2024 under the Swiss project (2023-2025) on implementing the fourth strand on “Entrepreneurship, employment, innovation and education for sustainable development” of the implementation framework of the United Nations Economic Commission for Europe Strategy for Education for Sustainable Development from 2021 to 2030 (document d’information no 3)

12. Éducation en vue du développement durable et jeunesse

a) Point sur les activités menées par la Plateforme Jeunesse pour l’éducation en vue   
du développement durable depuis la réunion précédente

Date et heure : vendredi 31 mai, de 11 heures à 11 h 30

30. Le coordonnateur de la Plateforme Jeunesse pour l’éducation en vue du développement durable informera le Comité directeur des activités organisées par la Plateforme depuis sa dernière réunion (document d’information no 4).

Document(s) :

Brief summary of activities organized by the United Nations Economic Commission for Europe Education for Sustainable Development Youth Platform in Nicosia since the last meeting (document d’information no 4)

b) Projet de plan d’activités de la Plateforme Jeunesse pour l’éducation en vue   
du développement durable pour 2025

Date et heure : vendredi 31 mai, de 11 h 30 à midi

31. Le coordonnateur de la Plateforme Jeunesse pour l’éducation en vue du développement durable présentera au Comité directeur, pour approbation, son projet de plan d’activités dans la région pour 2025 (document d’information no 4).

Document(s) :

Draft activity plan for the United Nations Economic Commission for Europe Education for Sustainable Development Youth Platform in the region for 2025 (document d’information no4)

13. Activités récemment menées dans le cadre d’autres instances internationales pour promouvoir l’éducation en vue   
du développement durable

Date et heure : vendredi 31 mai, de midi à 13 heures

32. Le Comité directeur sera mis au courant des activités récemment menées dans le cadre d’autres instances internationales pour promouvoir l’EDD. Il sera informé de l’évolution des travaux visant à mettre en œuvre l’EDD au niveau mondial menés sous la direction de l’UNESCO. Un représentant de l’UNESCO présentera au Comité :

a) Un aperçu des temps forts du Partenariat pour une éducation verte, en particulier de l’élaboration de la norme de qualité pour les écoles vertes et des orientations relatives au programme d’études vert ;

b) Les temps forts d’autres manifestations importantes en lien avec l’EDD, à savoir la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Doubaï, Émirats arabes unis, 30 novembre‑13 décembre 2023) ; la Réunion mondiale du réseau EDD-Net 2030 (Tokyo, 18-20 décembre 2023) ;

c) Un aperçu des initiatives prises par les États membres de la CEE à l’échelle nationale dans le cadre de l’initiative EDD pour 2030 ainsi que des informations actualisées à ce sujet.

33. Le Comité directeur sera également informé des activités récemment menées sous l’égide, entre autres, du PNUE, de la Commission européenne, de la Stratégie méditerranéenne pour l’éducation en vue du développement durable, du réseau Global Education Network Europe et de la Convention-cadre sur la protection et le développement durable des Carpates.

14. Participation du Comité directeur aux manifestations à venir d’instances régionales et internationales

Date et heure : vendredi 31 mai, de 15 heures à 15 h 10

34. Les États membres seront invités à faire le point sur leur participation éventuelle ou prévue aux manifestations à venir d’instances régionales et internationales, à en informer le Comité, et à discuter des moyens de promouvoir les travaux du Comité.

35. Le Comité sera informé des préparatifs du « Sommet de l’avenir : des solutions multilatérales pour un avenir meilleur » (New York, 22 et 23 septembre 2024)[[3]](#footnote-4).

36. Le Comité sera informé de sa participation à d’autres manifestations régionales et internationales à venir.

15. Renforcement des synergies avec d’autres organisations et processus

Date et heure : vendredi 31 mai, de 15 h 10 à 16 h 10

37. Les délégations, en particulier celles de parties prenantes telles que les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, les centres régionaux pour l’environnement et les instituts de recherche, souhaiteront peut-être faire part au Comité directeur de leurs activités actuelles ou prévues liées à l’application de la Stratégie sur les plans national et international.

38. Le Comité directeur sera encouragé à présenter des propositions visant à augmenter le nombre de ses membres afin de compter parmi eux d’autres organisations et initiatives jouant un rôle déterminant dans la promotion de l’EDD aussi bien dans la région qu’à l’échelle mondiale.

16. Point sur la publication prévue en 2024 de travaux sur l’éducation   
en vue du développement durable par des pays de la région de la CEE

Date et heure : vendredi 31 mai, de 16 h 10 à 16 h 30

39. La Présidente informera les membres du Comité directeur de l’état d’avancement des publications à paraître en 2024, à savoir :

a) Un cadre d’orientation pour les compétences du XXIe siècle en matière d’innovation et d’entrepreneuriat ;

b) Une publication intitulée *Youth Empowered: From Words to Action* (La jeunesse maîtresse de son destin : des paroles aux actes).

40. Le Comité directeur sera invité à examiner toute question liée au processus d’élaboration des publications et les membres responsables de ce processus fourniront des informations à ce sujet.

17. Situation du fonds d’affectation spéciale et ressources nécessaires

Date et heure : vendredi 31 mai, de 16 h 30 à 17 heures

41. Le secrétariat rendra compte des contributions reçues depuis la dernière réunion du Comité, sur la base d’une note informelle (document d’information no 5) qui sera soumise au Comité pour examen avant la réunion. Étant donné que la situation financière concernant la Stratégie pour l’éducation en vue du développement durable est toujours très difficile et que les activités régionales sont financées exclusivement par les contributions des États membres au fonds d’affectation spéciale, il est indispensable que les États membres indiquent par avance les contributions qu’ils entendent verser.

42. La Présidentedu Comité directeur invitera les membres du Comité et les points de contact nationaux à examiner la situation financière compte tenu des activités menées dans le cadre de la Stratégie au cours des dernières années afin d’envisager d’autres manières de procéder, comme la contribution en nature à différentes activités de programme.

43. Le Comité directeur sera invité à se pencher sur les perspectives de financement des activités de renforcement des capacités pour la prochaine phase (2024-2025), sur la base des activités énoncées dans le plan de travail adopté et en tenant compte des priorités du cadre d’application à l’horizon 2030.

44. Au cours du débat, le Comité directeur devrait déterminer des façons de mobiliser des fonds supplémentaires pour contribuer au fonds d’affectation spéciale pour la Stratégie afin d’assurer le fonctionnement ininterrompu du secrétariat, lequel fournit un appui aux activités organisées par le Comité, et pour financer les activités de renforcement des capacités prévues aux niveaux national et sous-régional.

Document(s) :

Contributions, incurred expenses and estimated resource requirements (document d’information no 5)

18. Planification des documents officiels pour la vingtième réunion   
du Comité directeur, qui se tiendra en 2025

Date et heure : vendredi 31 mai, de 17 heures à 17 h 30

45. Le Comité directeur sera invité à discuter et à convenir du nombre et des titres des documents officiels à prévoir et à établir pour sa vingtième réunion, qui se tiendra en 2025. En outre, les membres seront encouragés à sélectionner et à désigner les membres ou les experts responsables, ou éventuellement à créer des groupes d’experts, qui seront chargés d’établir les différents documents proposés.

19. Calendrier des réunions

Date et heure : vendredi 31 mai, de 17 h 30 à 17 h 40

46. Le Comité directeur sera invité à débattre de la structure et de la date de sa vingtième réunion, qui aura lieu en 2025, ainsi que des éventuelles réunions des groupes de travail d’experts (groupes spéciaux).

20. Questions diverses

Date et heure : vendredi 31 mai, de 17 h 40 à 17 h 50

47. Le Comité directeur sera invité à examiner toute autre question qui pourrait être portée à son attention, y compris s’agissant de l’intégration des questions de genre dans l’EDD.

48. Les délégations qui souhaitent proposer des questions à inscrire à l’ordre du jour sont invitées à en informer le secrétariat dès que possible.

21. Clôture de la réunion

Date et heure : vendredi 31 mai, de 17 h 50 à 18 heures

49. Après quelques observations finales, la Présidente prononcera officiellement la clôture de la dix-neuvième réunion.

1. L’ordre du jour provisoire annoté et les autres documents de la réunion, y compris les documents informels, seront publiés sur la page Web de la réunion : <https://unece.org/info/Environmental-Policy/Education-for-Sustainable-Development/events/386050>. [↑](#footnote-ref-2)
2. Voir <https://unece.org/info/Environmental-Policy/Education-for-Sustainable-Development/events/387743>. [↑](#footnote-ref-3)
3. Voir <https://www.un.org/fr/summit-of-the-future>. [↑](#footnote-ref-4)